

Ehpad : les familles face à la deuxième vague

Les restrictions de visites provoquent des tensions. Une cellule de médiation a été créée en Nouvelle-Aquitaine

Richard a retrouvé Marie-Ange pour fêter leur anniversaire de mariage, mardi 10 novembre, à l'Unité d'hébergement renforcé (UHR) de Châteauneuf-sur-Charente (Charente). Celle qu'il a épousée il y a quarante-sept ans reste « belle » à ses yeux même si elle marche le dos courbé à 90 degrés depuis le premier confinement, qui l'a privée des visites de son mari et de ses filles au printemps.

A 65 ans, frappée par la maladie d'Alzheimer, Marie-Ange a l'habitude d'arracher un peu d'herbe des pelouses. « Mardi, nous avons bien sûr arraché de l'herbe dans le parc, elle a aussi pleuré en appuyant sa tête contre moi, confie Richard, et j'ai pleuré aussi, ce que je ne devrais pas faire. »

Richard Labracherie, 70 ans, avait pourtant poussé les portes de l'UHR « le cœur léger », ce jour-là, soulagé après l'annonce, la veille, du retour des visites des familles, interdites depuis le 21 octobre. Une réouverture dont il s'attribue modestement le mérite. « Je n'avais que le droit de me battre, dit-il, pour pouvoir à nouveau tenir la main de Marie-Ange et pour que les autres résidents ne soient plus privés de leurs proches. »

« Attitude hypersécuritaire »

Un déclin s'est produit selon lui, le 4 novembre. Une heure durant, au téléphone, M. Labracherie a plaidé « de tout [son] cœur » auprès du directeur de l'UHR, Stéphane Jacob, pour la reprise des visites. A cet entretien participaient une gériatre, Geneviève Demoures, et un neuropsychiatre, le professeur Roger Gil. L'échange s'est déroulé à l'initiative de M. Labracherie dans le cadre de la « cellule d'écoute et de dialogue éthique » créée par les deux médecins début novembre. Une première en France.

Il y a chez « certains directeurs, une attitude hypersécuritaire liée à l'épidémie de Covid qui ne tient pas compte de la souffrance des personnes », explique le professeur Gil, directeur de l'Espace de réflexion éthique de Nouvelle-Aquitaine, pour justifier le sens de sa démarche. « Nous ne voulons pas jeter la pierre sur quiconque, assure le docteur Demoures, mais encourager chacun à faire un pas de côté pour que les effets délétères de l'isolement des résidents soient pris en compte dans les décisions » des établissements.

Démêner les conflits, apaiser les tourments des familles : l'ambition des deux praticiens intervient à point nommé alors que la deuxième vague frappe de plein fouet les maisons de retraite. Santé publique France note une « forte augmentation », depuis « la mi-octobre », de la mortalité dans les établissements d'héberge-



A l'Ehpad de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), un résident peut voir sa famille derrière un écran en plastique, le 12 novembre. GEOFFROY VAN DER HASSEL/JAFP

La cellule a un autre but : assouplir les règles des visites aux résidents souffrant de maladies neuro-évolutives

ment pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). L'agence a enregistré 2155 décès de résidents entre le 19 octobre et le 8 novembre. Dont 754 du 2 au 8 novembre. Morts à l'hôpital ou en établissement, ils représentent 22 % des 3355 victimes du Covid, en France, la même semaine.

Face au spectre d'une nouvelle hécatombe, le gouvernement a demandé, le 1^{er} novembre, la suspension « systématique » des visites « dans tout ou partie des établissements » où le virus est survenu. En revanche, il a recommandé le maintien de l'accès aux familles dans les Ehpad non contaminés avec interdiction de se rendre dans les chambres et règles de contrôle sanitaire drastiques.

C'est dans ce contexte propice aux tensions entre les directions et les familles traumatisées par le huis clos du premier confinement que l'agence régionale de santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine a encouragé le projet des deux spécialistes de la maladie d'Alzheimer de créer cette « cellule d'écoute ». Destinataire d'un compte rendu de chaque entretien, l'ARS se réserve de faire des « observations » aux directeurs.

Pour Roger Gil, la cellule d'écoute a déjà montré son utilité. Elle a « permis d'anticiper de quelques jours la réouverture de l'UHR de Châteauneuf-sur-Charente. Son directeur a infléchi de manière très intelligente son management », se félicite-t-il. Stéphane Jacob, directeur des hôpitaux de Grand Cognac, groupement hospitalier qui comprend notamment l'UHR de Châteauneuf-sur-Charente, ne tire pas tout à fait la même conclusion. La cellule d'écoute n'a « ni déclenché ni accéléré la reprise des visites, assure-t-il. Nous les avions suspendues le 21 octobre après que l'Ehpad de Jarnac, que je dirige, était devenu un cluster entraînant la mort de 16 résidents. On a mis "sous bulle" tous les établissements du groupement moins pour

protéger les résidents que préserver nos moyens en personnels. La reprise des visites, le 9 novembre, a été décidée en fonction de notre capacité à les organiser ».

Si la cellule d'écoute n'a pas à elle seule rouvert les portes de l'UHR de Marie-Ange, elle a permis « à chacun de s'exprimer et de faire retomber l'agressivité », concède M. Jacob. Pour ses créateurs, la cellule d'écoute a une autre finalité : pousser à assouplir les règles des visites aux résidents souffrant de maladies neuro-évolutives. « Je ne suis pas sûre que tous les directeurs d'Ehpad sachent qu'un malade d'Alzheimer a des troubles de reconnaissance du visage et qu'il a besoin qu'un proche lui prenne la main pour entrer en contact », remarque Geneviève Demoures, référente de l'association France Alzheimer pour la Nouvelle-Aquitaine. « Les exceptions ne sont pas une transgression. Tout règlement ne vaut que s'il peut s'amender », argue le professeur Gil.

« Excès de zèle »

Mardi 10 novembre, la cellule d'écoute s'est transformée en chambre d'écho des doléances d'Anne Halicot. Cette psychologue a décrit les « simulacres » de

visites, selon elle, à l'Ehpad de Saint-Astier (Dordogne), où réside sa mère. « Elles ne durent que vingt minutes, sous un barnum avec deux autres familles et sous le regard d'un soignant qui fait office de garde-chiourme », s'afflige-t-elle. « Mon frère s'est fait vertement tancer par le directeur quand il a su qu'il prenait les mains de maman, s'indigne-t-elle. C'est pourtant la seule façon de communiquer avec elle puisqu'elle est atteinte de la maladie de Parkinson, ne parle pratiquement plus depuis le précédent déconfinement et ne voit quasiment plus ». D'après elle, le directeur fait preuve « d'un excès de zèle ».

Thierry Boissinot, directeur de l'Ehpad en question, ne l'entend pas de cette oreille. « J'applique les recommandations nationales », se défend-il en citant la Haute Autorité de santé, qui interdit aux visiteurs en Ehpad « d'embrasser » ou de « toucher » un résident. Cela dit, poursuit ce directeur, « si les autorités sanitaires me disent que le contact physique est permis pour ce cas en particulier et qu'on me décharge de ma responsabilité, j'y suis prêt. Pour ma part, à ce stade, je ne vois pas comment faire du sur-mesure et accepter des passe-droits ».

Pour le docteur Demoures, l'entretien n'aura pas été totalement inutile. « Le directeur a pris l'engagement d'envisager la présence de bénévoles de France Alzheimer pendant les visites », se félicite-t-elle. De son côté, M^{me} Halicot voit déjà des changements depuis l'entretien : « Le personnel se détend, j'ai retrouvé des sourires familiers et même quelques mots rassurants », note-t-elle après avoir revu sa mère le 12 novembre.

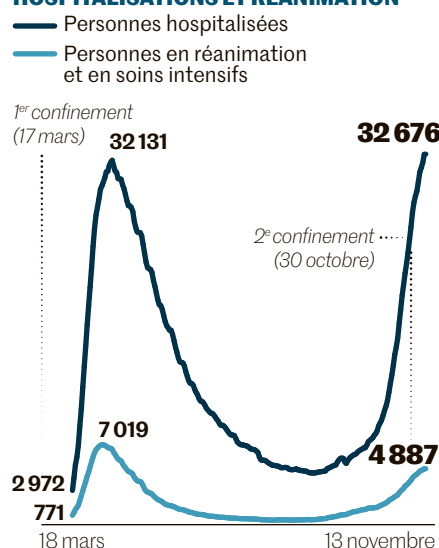
Depuis sa première séance, début novembre, la cellule a enregistré une douzaine de demandes d'entretien de familles. Certaines ont renoncé à plaider leur cause quand il s'est agi de sortir de l'anonymat face au directeur. Par peur de « représailles », de perdre la place dans l'établissement.

Le prototype aquitain pourrait faire école. Une réunion est prévue au plus tard le 20 novembre pour préparer le déploiement du même dispositif en Ile-de-France, confie Fabrice Gzil, responsable des réseaux au sein de l'Espace éthique francilien. Une deuxième « cellule d'écoute » pourrait voir le jour, avec la bénédiction de l'ARS, dans la première région de France. ■

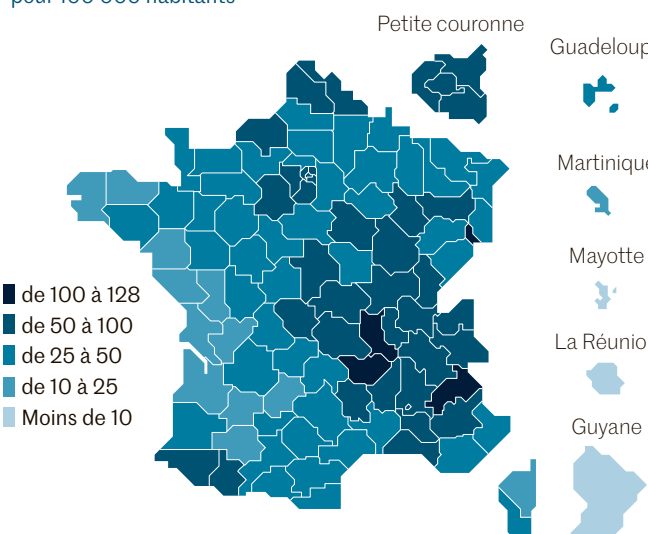
BÉATRICE JÉRÔME

Epidémie de Covid-19 : situation au 13 novembre, 14 heures

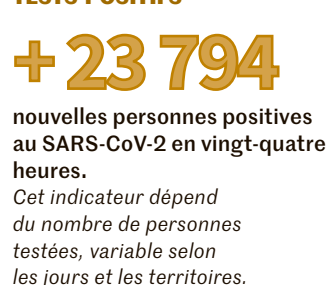
HOSPITALISATIONS ET RÉANIMATION



NOMBRE D'HOSPITALISATIONS PAR DÉPARTEMENT pour 100 000 habitants



TESTS POSITIFS



NOMBRE DE MORTS



TAUX D'INCIDENCE PAR DÉPARTEMENT pour 100 000 habitants

